



## 580 000 diplômes de l'animation ont été délivrés depuis 1995

**En 2003, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a délivré 61 412 diplômes dans le domaine de l'animation socioculturelle. Depuis 1995, le nombre de diplômes délivrés s'élève à plus de 580 000. Les diplômes non-professionnels, notamment le BAFA et le BAFD – voir encadré – représentent l'essentiel de ce « stock » et sont plutôt en régression dans les trois dernières années, le BAFD plus nettement que le BAFA.**

**Le BEATEP, diplôme de niveau IV, représente l'essentiel des diplômes professionnels et, sur la période, sa part est passée de 40 % aux deux-tiers des diplômes professionnels.**

**L'appétence pour les diplômes de l'animation paraît plus forte dans les régions qui ont une façade maritime, ce qui est à mettre en relation avec l'offre de services de loisirs qui est liée à ces régions. Sur chaque diplôme, on observe des disparités régionales très fortes dans l'évolution positive ou négative du nombre de titres délivrés.**

**L'évolution du nombre d'emplois dans la famille d'activités de l'animation socioculturelle est rapide. Elle témoigne du fait que les diplômes professionnels délivrés par le ministère ne couvrent pas toute la demande de diplômes permettant l'accès à la profession, tant en nombre qu'en niveau.**

Sur les 61 412 diplômes délivrés dans le domaine de l'animation en 2003 par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, 57 183 diplômes sont « non professionnels », et 4 229 sont professionnels (tableau I).

À la différence du sport, domaine dans lequel tous les diplômes sont des diplômes professionnels, les diplômes de l'animation n'ont pas tous cette qualification. Ce sont les diplômes « non-professionnels » qui sont les plus nombreux. C'est en particulier le cas du BAFA et du BAFD. Ils sont fréquemment exigés par les employeurs pour animer les centres de vacances et de loisirs (CVL) et les centres de loisirs sans hébergement (CLSH).

Inscrits sur le répertoire national des certifications professionnelles, les diplômes professionnels ont vocation à permettre un emploi rémunéré. Les diplômes « non-professionnels » ne sont pas inscrits sur cette liste et permettent soit une activité bénévole, soit un emploi rémunéré dans des conditions de durée limitées. Voir à ce sujet l'encadré n° 1 et la convention collective de l'animation [1].

Parmi les diplômes non-professionnels, on dénombre 52 797 BAFA, 1 958 BAFD, 2 321 renouvellements du BAFD et 107 BASE (tableau I).

Au titre des diplômes professionnels, le ministère a délivré 2 813 BEATEP, 1 087 BAPAAT-animation, 289 DEFA et 40 DEDPAD. Si l'on ajoute aux précédents les 13 469 diplômes sportifs, ce sont au total près de 75 000 diplômes qui ont été décernés en 2003, ce qui représente de l'ordre de 9 % d'une génération.

# STAT-INFO

### Jeunesse, Sports et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 05-02

Mai 2005

Rédacteurs :

Alain LE ROHELLEC,  
DEF à la date de l'enquête

Guy TRUCHOT,  
mission statistique

**TABLEAU 1****Les diplômes délivrés par le MJSVA en 2003**

	Diplômes	Part des femmes
<b>Diplômes non professionnels</b>	<b>57 183</b>	<b>70 %</b>
BAFA	52 797	71 %
BAFD	1 958	59 %
Renouvellement du BAFD	2 321	53 %
BASE	107	55 %
<b>Diplômes professionnels 4 229</b>	<b>58 %</b>	
BAPAAT-animation	1 087	48 %
BEATEP	2 813	62 %
DEFA	289	58 %
DEDPAD	40	40 %
<b>Total Animation</b>	<b>61 412</b>	<b>69 %</b>
Total Sport (pour mémoire)	13 469	27 %
Total diplômes délivrés par le MJSVA	74 881	62 %

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

### Élévation du niveau de diplôme dans l'animation professionnelle, au profit du niveau IV de formation

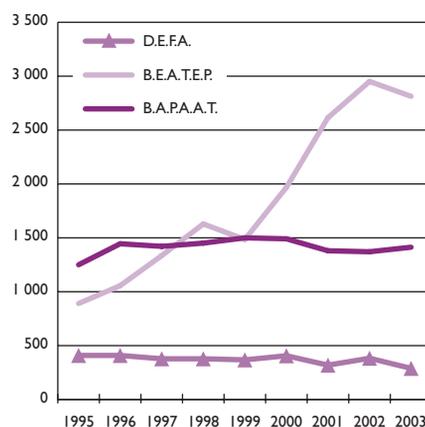
Les deux diplômes professionnels de l'animation délivrés en plus grand nombre par le MJSVA sont le BAPAAT et le BEATEP. Pour le BAPAAT-animation, la tendance décennale est en demi-teinte : accélération forte entre 1995 (829 diplômes) et 1998 (1 181 diplômes) et décroissance ensuite, peut-être enrayée (environ 1 050 diplômes en 2002 comme en 2003). On a assisté en revanche à une très claire montée en charge du BEATEP. Ce dernier, après une très rapide augmentation entre 1995 et 2002, est peut-être également en voie de stabilisation en 2003 avec 2 813 diplômes, nombre inférieur de près de 5 % à celui de 2002. Mais au total le nombre de BEATEP délivrés en 2002 comme en 2003 est de l'ordre du triple du nombre de 1995 (tableau 2 et graphique 1).

En conséquence, le rapport de force entre le BAPAAT, diplôme de niveau V de formation, et le BEATEP (niveau IV) s'est sensiblement modifié sur la décennie. En 1995 et 1996, on avait autant de BAPAAT-animation que de BEATEP. Cette proportion s'est constamment améliorée au bénéfice du BEATEP traduisant ainsi une élévation du niveau de for-

mation des animateurs : au total, la part du BEATEP dans les diplômes professionnels de l'animation, qui était de l'ordre de 40 % entre 1995 et 1997, s'est ensuite élevée pour atteindre les deux tiers du total en 2003, et reste depuis à ce niveau (graphique 1).

### Graphique 1

#### Diplômes professionnels : BEATEP en hausse, BAPAAT stable, DEFA en baisse



Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Enfin, la répartition du BEATEP entre ses trois options est stable : l'option « activités sociales » tourne autour de 85 % du total du BEATEP depuis le début de la décennie, les autres autour de 7 % chacune.

Le DEFA est délivré en nombre relativement restreint et encore plus le DEDPAD, ce qui rend fragile toute mesure d'évolution.

Toutefois, pour le DEFA, avec 289 diplômes contre 383 en 2002, l'année 2003 est sensiblement un « mauvais cru », en nombre de diplômes délivrés. Le nombre annuel peut varier fortement, mais on est relativement éloigné des niveaux (plus) élevés des années 1995 et 1996, de sorte que nous sommes probablement pour ce diplôme en face d'une tendance à la baisse par paliers.

Le DEDPAD, avec 40 diplômes délivrés en 2003, reste un diplôme d'expertise relativement restreint, diffusé au total à 175 exemplaires dans les 5 dernières années.

### Décroissance du BAFA et du BAFD ?

Le BAFA représente de loin la plus grande partie des diplômes du secteur « jeunesse ». Il a manifesté une tendance à la hausse de 1995 à 1998, et une baisse par la suite (tableau 2).

Cette tendance est confirmée plus nettement pour le BAFD, aujourd'hui sous la barre des 2 000 diplômes après un pic à plus de 2 500 en 1999. On note que le renouvellement du BAFD est à un niveau comparable à celui des premiers diplômes, ce qui laisse penser que la quasi totalité des titulaires de ce diplôme estime continuer d'avoir besoin de ce diplôme pour leur activité au delà des cinq premières années. Diplôme initial et renouvellement représentent donc de l'ordre de 4 000 titres décernés par an.

### Demande de diplômes plus forte pour les régions à façade maritime

Dans leur majorité, les régions n'ont pas privilégié un diplôme par rapport à un autre sur la période : il n'y a pas de relation forte entre les évolutions des différents diplômes délivrés (graphique 4). Cependant, on constate un dynamisme particulier des régions qui ont une façade maritime : quand un diplôme est orienté à la baisse, ce diplôme y baisse plutôt moins que les autres, quand un diplôme est orienté à la hausse, il monte dans ces régions plutôt plus que les autres (tableau 3).

Les régions qui ont délivré le plus de diplômes sur la dernière période sont également celles qui sont les plus dynamiques. Cette dernière observation ne se recoupe pas strictement avec ce qu'on observe sur les régions maritimes. On ne trouve que des régions continentales dans les cinq plus petites, à l'exception de la Corse. Ceci conduit à se demander si un seuil critique commande l'évolution du nombre de ceux-ci (tableau 3).

Ces tendances moyennes n'excluent pas des variations fortes diplôme par diplôme, ce qui renvoie sans doute aux conditions du marché du travail région par région, et ces dernières paraissent ainsi très diverses. Pour chaque diplôme, on constate des écarts très forts entre les différentes régions (tableau 3 et cartes 1 à 8).

### Les terres du BEATEP

La part du BEATEP dans les diplômes professionnels de l'animation est sensiblement variable : moins de la moitié en Lorraine, Alsace, Picardie, Franche Comté et Aquitaine, entre les deux tiers et 85 % pour les neuf régions où elle est la plus forte : c'est-à-dire que la part des diplômes de niveau IV varie fortement selon les régions.

**TABLEAU 2****Les diplômes délivrés dans le domaine de l'animation de 1999 à 2003**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2000-2003/ 1995-1998
BAFA	53 349	53 429	54 084	55 508	54 830	57 280	54 132	51 446	52 797	- 0,3 %
BAFD	2 346	2 417	2 554	2 450	2 527	2 346	2 173	2 113	1 958	- 12,1 %
Renouvellement BAFA	*2 000	*2 000	*2 000	*2 000	*2 000	2 132	1 754	2 036	2 321	nd
Base	*150	*150	*150	*150	193	122	166	86	107	nd
BAPAAT	829	1 109	1 042	1 181	1 137	1 123	1 008	1 049	1 047	1,6 %
loisirs du jeune et de l'enfant	460	716	725	812	772	667	675	688	680	- 0,1 %
loisirs tout public	369	393	317	369	365	456	333	361	367	4,8 %
loisirs de pleine nature (1)	421	336	379	270	363	368	372	322	366	1,6 %
BEATEP	891	1 056	1 345	1 629	1 485	1 968	2 615	2 951	2 813	110,3 %
activités scientifiques et techniques	79	110	97	144	103	116	149	275	182	67,9 %
activités culturelles et d'expression	55	122	94	108	141	146	219	212	190	102,4 %
activités sociales et vie locale	757	824	1 154	1 377	1 241	1 706	2 247	2 464	2 441	115,4 %
DEFA	409	409	378	378	368	406	319	383	289	- 11,2 %
Dedpad			34	23	39	36	36	24	40	-0,3 %
Total	59 974	60 570	61 553	63 296	62 540	65 377	62 167	60 064	61 332	1,4 %

(1) Pour mémoire, cette option du BAPAAT étant classée dans les diplômes sportifs.

\* Estimation.

nd : non disponible.

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

3

Cinq régions ont clairement augmenté leur nombre de BEATEP par rapport à celui du BAPAAT : Centre, Champagne-Ardenne, Basse Normandie, Haute Normandie, Poitou-Charentes et, dans une moindre mesure, Rhône-Alpes, Bourgogne et Auvergne.

### Le BAFA dans les DOM-TOM

La part des DOM-TOM est faible, au regard du poids de leur population. Elle est légèrement en hausse, sur la période, pour les diplômes non-professionnels mais est plutôt en baisse pour les diplômes professionnels à l'exception du BEATEP (tableau 6).

Entre les deux sous-périodes, le nombre de BAFA y augmente de 30 %, ce qui témoigne d'un rattrapage. Mais ce nombre moyen cache une stagnation à La Réunion, en

Nouvelle Calédonie et dans une moindre mesure en Guadeloupe. De façon contraire, on constate un quasi-doublement en Polynésie, une multiplication par deux et demi en Martinique, et un décollage intéressant à Mayotte.

Le BAFA augmente de 53 %. Cette augmentation forte et à contre-courant de la tendance métropolitaine est principalement due à son installation très récente – dans les faits – dans la plupart des DOM et TOM et le rattrapage est également présent.

Le BAPAAT connaît une évolution plus contrastée. Sur la période 1995-98, La Réunion représentait de l'ordre de 85 % des titres délivrés. Or, il y est en voie de disparition rapide (- 56 %), que ne compense pas

numériquement la hausse très forte dans les autres DOM.

Le BEATEP enregistre un doublement sur la période, malgré la baisse de 30 % enregistrée à La Réunion. Ce département représentait les trois quarts des BEATEP délivrés dans les DOM-TOM en début de période et un quart à la fin.

### Diplômes et emploi

Si l'on totalise l'ensemble des diplômes délivrés dans l'animation depuis 1995, on arrive à un total de l'ordre de 583 000 diplômes, dont un peu moins de 490 000 BAFA, environ 40 000 BAFA et renouvellement de BAFA, 12 800 BAPAAT et 17 800 BEATEP. Dans le domaine des diplômes sportifs, ce sont

**TABLEAU 3****Évolution du nombre de diplômes délivrés entre 1995-1998 et 2000-2003**

	Bafa	Bafd	Bapaat	Beatep	Defa
Régions ayant une façade maritime	+ 4 %	- 12 %	+ 16 %	+ 124 %	- 5 %
Régions continentales	- 6 %	- 15 %	- 4 %	+ 96 %	- 20 %
Dom	+ 30 %	+ 53 %	- 40 %	+ 97 %	- 7 %
Les 5 régions qui ont délivré le plus de diplômes en 2000-2003	- 2 %	- 14 %	+ 1 %	+ 101 %	- 16 %
Les 5 régions qui ont délivré le moins de diplômes en 2000-2003	- 13 %	- 25 %	- 29 %	+ 76 %	- 31 %

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

76 000 BEES 1<sup>er</sup> degré et 5 300 BEES 2<sup>e</sup> degré qui ont été délivrés sur la période.

Ces nombres correspondent-ils à une activité professionnelle ? Les données disponibles ne permettent pas de le dire directement, mais on peut esquisser des rapprochements : l'enquête du CNRS de 1999 sur la vie associative dénombre 64 200 associations de jeunesse et d'éducation populaire employeuses, pour 676 500 salariés employés et 326 500 équivalents temps plein. La fonction publique territoriale avance de l'ordre de 59 000 personnes dans la filière de l'animation, dont 30 % de titulaires. Ces nombres ont plusieurs limites : d'une part tous les employés des associations et des collectivités locales ne sont pas des animateurs et les collectivités locales recrutent sur d'autres diplômes. Plus précisément, le ministère du travail (DARES) fait état dans la famille professionnelle V4 « professionnels de l'action sociale » de 106 300 animateurs socio-culturels, 10 300 exploitants d'équipements sportifs et culturels. Mais là encore, il convient d'être prudent : ces don-

nées sont issues de l'Enquête-Emploi, dans laquelle les personnes enquêtées signalent leur emploi principal. Compte tenu de l'importance de l'emploi à temps partiel dans ce secteur, il est vraisemblable que le nombre de personnes qui tirent au moins une partie de leur revenu de cette activité soit sous estimé, dans une proportion qui n'est actuellement pas connue au delà de l'enquête du CNRS.

L'enquête annuelle du MJSVA auprès des organisateurs de CVL (centres de vacances et de loisirs) permet de mentionner en 2002 de l'ordre de 26 000 diplômés du BAFD (pour moitié titulaires et stagiaires), 100 000 diplômés du BAFA (dont un tiers de stagiaires), 17 000 autres diplômés dont de l'ordre de 3 000 autres diplômés du MJSVA. Il convient de préciser que la fréquentation des CVL, mesurée en nombre de journées-enfants est en baisse de l'ordre de 30 % sur la dernière décennie. Sur la même période, le nombre de journées-enfants dans les CLSH aurait augmenté de 70 % pendant la période d'activité parascolaire et de 20 % pendant la période de vacances (source CNAF).

Pour les CLSH (centres de loisirs sans hébergement), des données plus anciennes font état de 350 000 titulaires et stagiaires du BAFA et du BAFD, en tant qu'encadrants et animateurs des CLSH.

Toutefois, on ne peut totaliser ces deux dernières sources pour comparer les débouchés professionnels aux diplômes : d'une part parce que l'on peut travailler dans un centre de vacances pendant les congés scolaires et dans un centre de loisirs pendant l'année scolaire, d'autre part parce que les débouchés de ces diplômes ne se réduisent pas aux seuls

## TABLEAU 4

### Les animateurs socio-culturels

	1995	2002
Effectif	77 175	106 295
Part des femmes	65,3 %	70,5 %
Part des moins de 30 ans	40,0 %	41,1 %
Part des 50 ans et plus	11,4 %	13,0 %
Part du temps partiel (1)	53,0 %	42,4 %
<b>Niveau de diplôme</b>		
Supérieur au Bac	23,5 %	27,3 %
Bac ou équivalent	24,3 %	25,1 %
CAP BEP	25,5 %	21,5 %
Sans diplôme ou Bepc au plus	35,8 %	26,0 %
Demandeurs d'emploi		
(Catégories 1+2+3)	nd	34 078

(1) part des effectifs à temps partiel dans l'effectif total.  
nd : non disponible.

Source : Enquêtes Emploi Insee, traitement Ministère du Travail/DARES.

Note : Il s'agit des emplois qui correspondent à l'activité principale des personnes enquêtées.

## TABLEAU 5

### Nombre de stagiaires pour 100 titulaires du BAFA et du Bafd

	CVL (1)	CLSH (2)
Direction	47	34
Adjoints	32	-
Animation	30	41

(1) Enquête annuelle du MJSVA/DJEPVA auprès des organisateurs de CVL.

(2) D'après des données de 1995, dernière année disponible.

Source : MJSVA/DJEPVA.

### Encadré n° 1

#### Les diplômes de l'animation délivrés par le ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative

##### Diplômes professionnels (1)

**BAPAAT** Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports. Créé en 1993, homologué au niveau V de formation

**BEATEP** Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse. Créé en 1986, homologué au niveau IV de formation.

**DEFA** Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation. Créé en 1979

**DEDPAD** Diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement. Créé en 1995. Niveau II

##### Diplômes non professionnels

**BAFA** Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Il est souvent demandé dans certains emplois communaux (centres de loisirs, etc.).

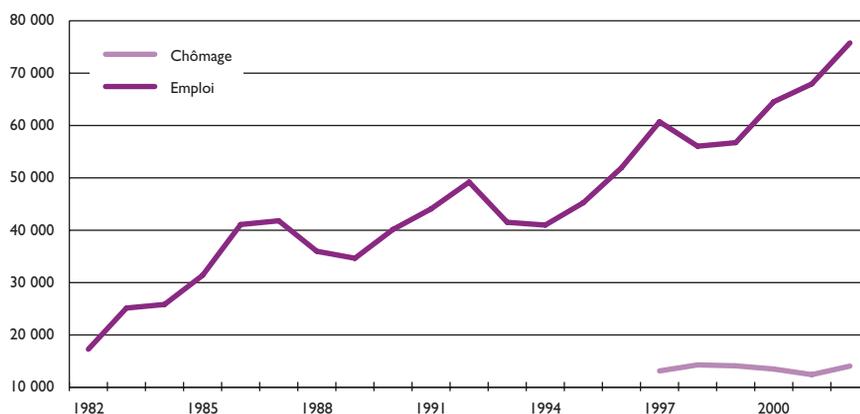
**BAFD** Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (de centre de loisirs par exemple).

**BASE** Brevet d'aptitude à l'animation socio éducation. Créé en 1970.

(1) Les diplômes professionnels ont vocation à être inscrits sur le Répertoire national des certifications professionnelles.

### Graphique 2

#### Les animateurs socio-culturels depuis 1982 et le chômage depuis 1997



Source : Enquêtes Emploi Insee, traitement Ministère du Travail/DARES.

CVL et CLSH, mais également à d'autres formes d'animation.

Par ailleurs, la proportion de stagiaires et titulaires est stable sur moyenne période. Il est tentant alors d'émettre une hypothèse sur une durée moyenne d'exercice d'activité professionnelle avec ces diplômés, qui paraît assez courte : par exemple si une activité connaît de façon stable un stagiaire pour trois titulaires d'un diplôme, on peut supposer que la durée moyenne de l'activité est de l'ordre de 3 à 4 ans, mais il convient bien entendu d'être prudent : cette moyenne peut cacher un abandon très rapide pour certains, et une pratique ancrée dans la durée pour d'autres

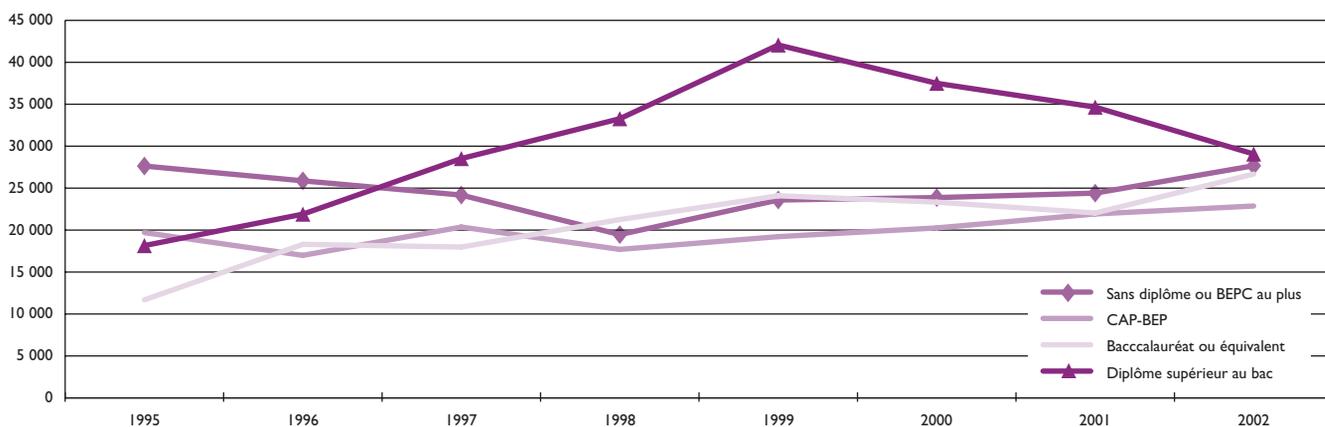
(tableau 5). Cette prudence est renforcée par le nombre élevé de renouvellement du BAFD qui milite, lui, pour une durée d'exercice professionnelle plus importante. Le tableau 2 montre que le nombre annuel de renouvellements du BAFD, renouvellements valables 5 ans, est sensiblement comparable à celui des nouveaux diplômés.

Enfin, la structure par niveau de diplôme de l'emploi dans la famille professionnelle « animateurs socio culturels » est sensiblement différente de l'offre de formation du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, qui est centrée sur le niveau IV de formation. La famille professionnelle est

aujourd'hui assez également répartie sur 4 niveaux de formation, ce qui montre son ouverture à une offre de diplômes assez large (graphique 3 et tableau 4). En effet, les diplômés de niveau IV représentent un quart du total et les diplômés de niveau V un cinquième. Ce qui signifie que pour cette population, un quart des professionnels exerce avec un diplôme de niveau II (pas forcément un diplôme de l'animation, et un autre quart avec au plus le BEPC (tableau 4 et graphique 3). On rappelle que ceci ne concerne que les seuls emplois exercés à titre principal.

### Graphique 3

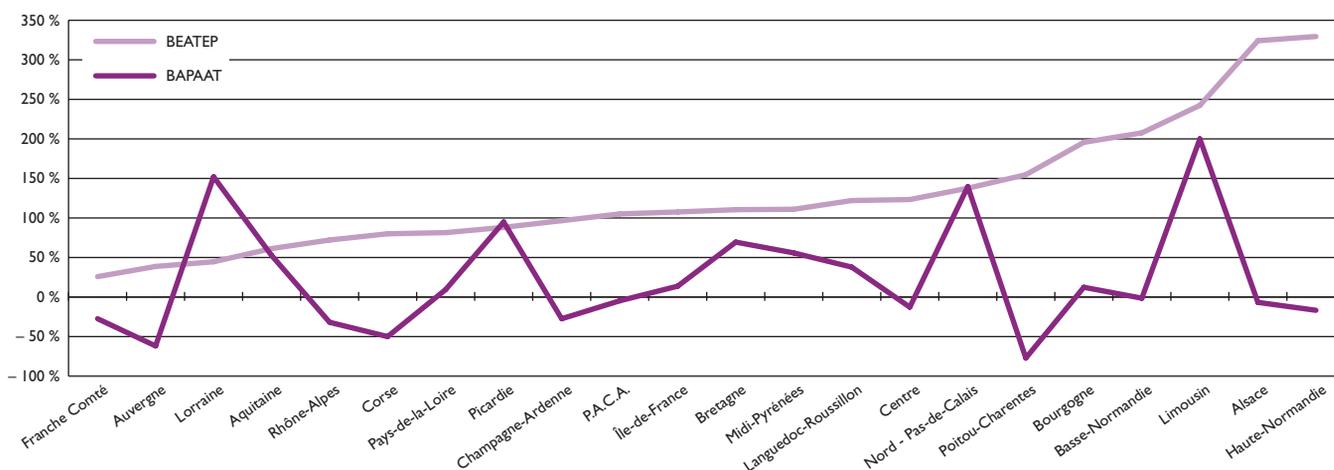
Évolution des emplois d'animateur socio-culturel par niveau de diplôme



Source : Enquête Emploi INSEE, traitement DARES.

### Graphique 4

Évolution comparée du nombre de BAPAAT et de BEATEP délivrés

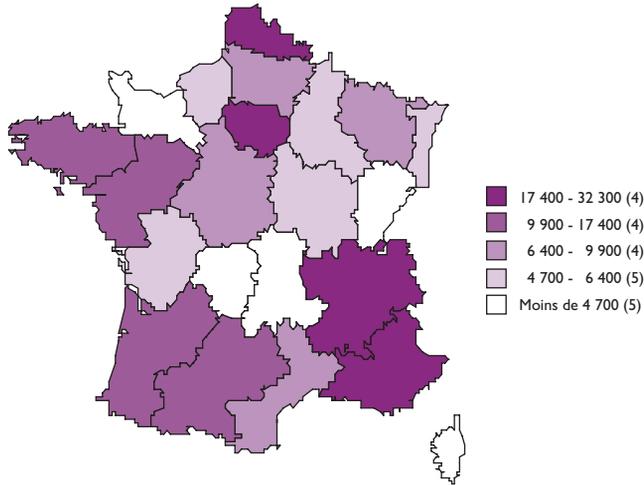


Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Lecture : Il n'y a pas de substitution entre le BAPAAT et le BEATEP, en termes d'évolution : on trouve des régions dont le nombre de BAPAAT augmente quelle que soit l'évolution du BEATEP.

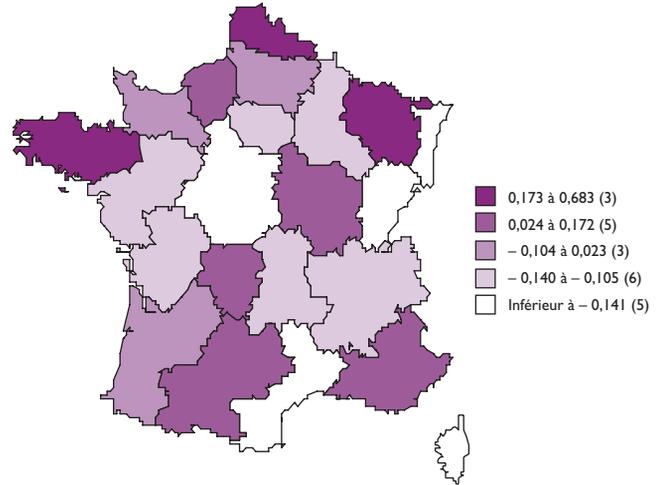
**Carte 1**

**Nombre de BAFA délivrés entre 2000 et 2003**



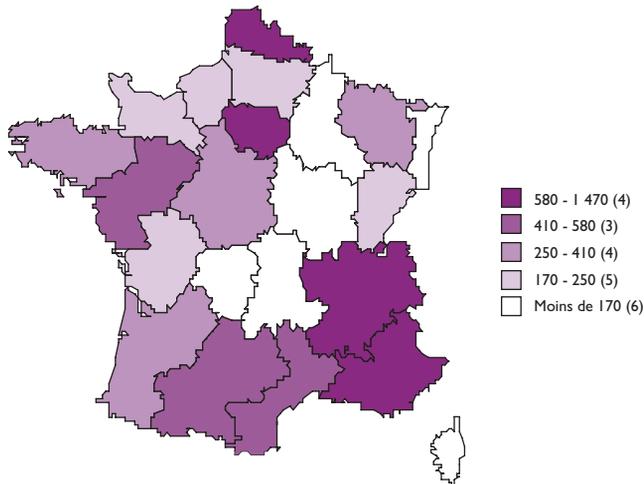
**Carte 2**

**Évolution du nombre de BAFA entre 1995-1998 et 2000-2003**



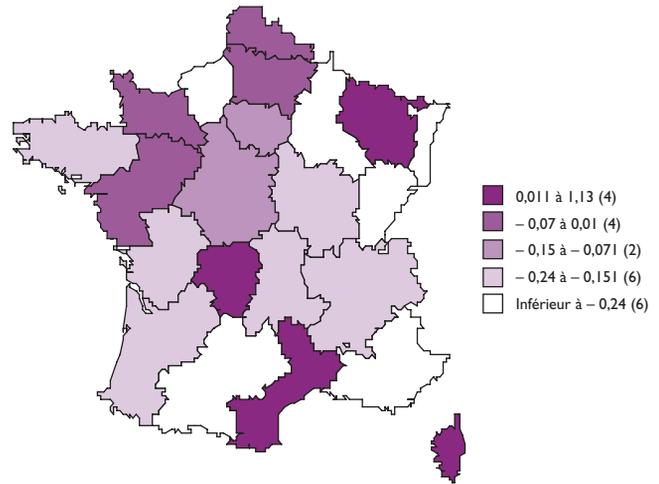
**Carte 3**

**Nombre de BAFD délivrés entre 2000 et 2003**



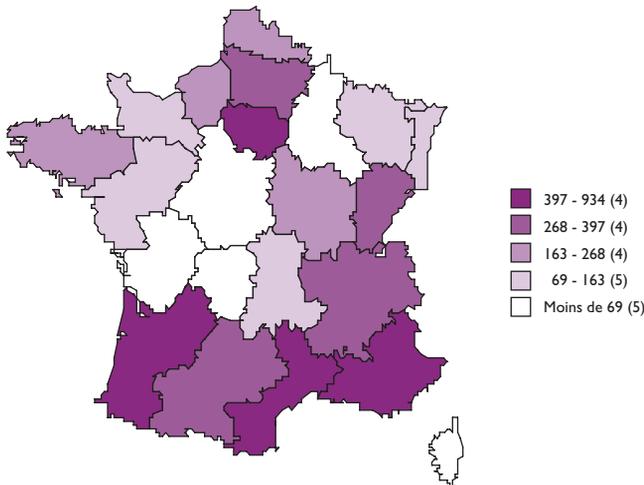
**Carte 4**

**Évolution du nombre de BAFD entre 1995-1998 et 2000-2003**



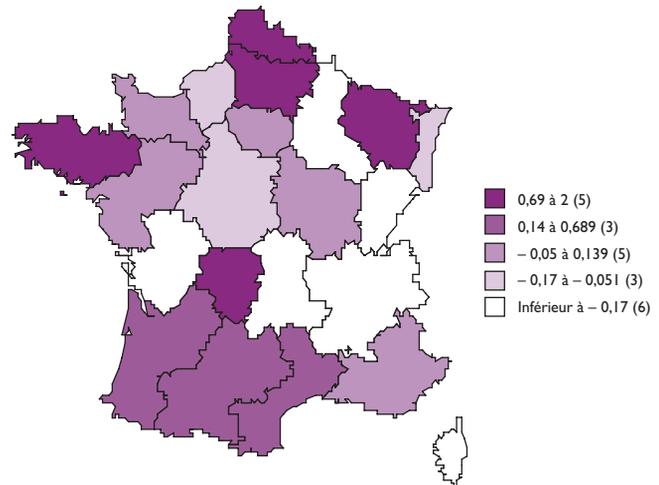
**Carte 5**

**Nombre de BAPAAT délivrés entre 2000 et 2003**



**Carte 6**

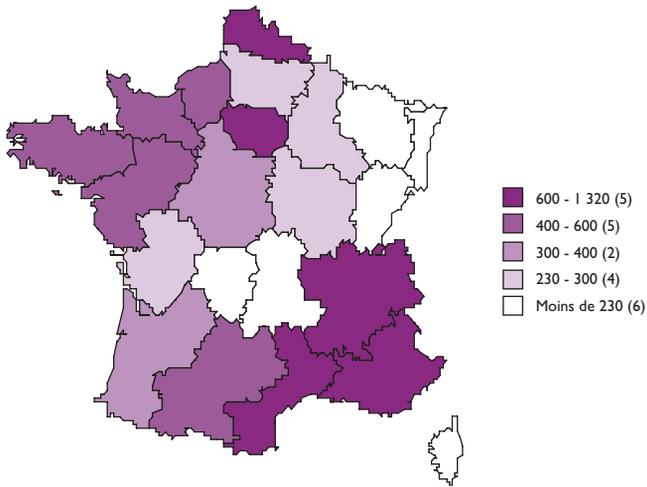
**Évolution du nombre de BAPAAT entre 1995-1998 et 2000-2003**



**Lecture :** De 2000 à 2003, il y a eu au total moins de 4 700 BAFA délivrés dans chacune des régions suivantes : Basse-Normandie, Franche-Comté, Auvergne, Limousin (carte 1). Le nombre de BAFA a augmenté de moins de 14,1 % dans les régions suivantes : Alsace, Franche-Comté, Centre, Languedoc-Roussillon (Carte 2).

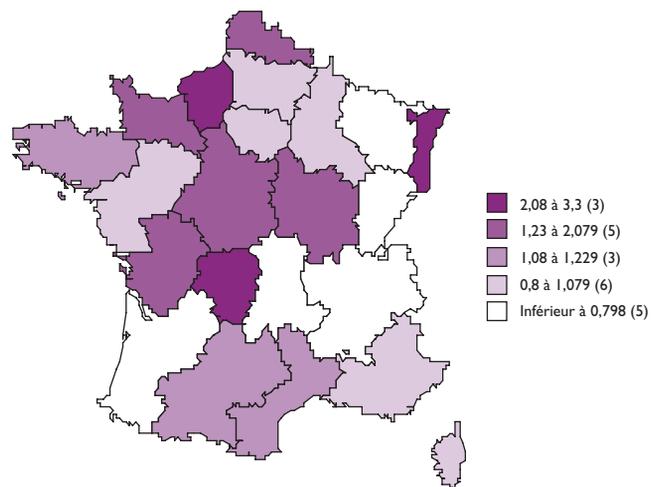
**Carte 7**

**Nombre de BEATEP délivrés entre 2000 et 2003**



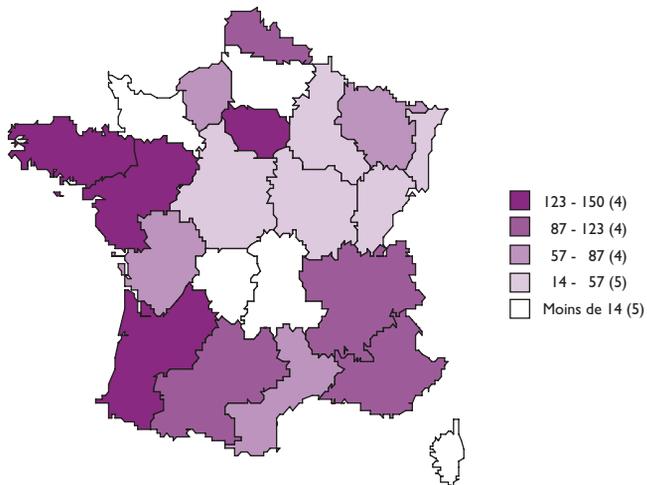
**Carte 8**

**Évolution du nombre de BEATEP entre 1995-1998 et 2000-2003**



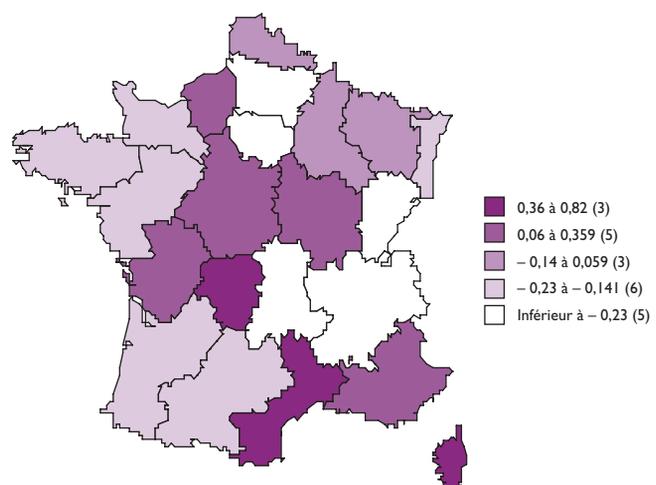
**Carte 9**

**Nombre de DEFA délivrés entre 2000 et 2003**



**Carte 10**

**Évolution du nombre de DEFA entre 1995-1998 et 2000-2003**



Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

**Pour en savoir plus :**

- [1] Convention collective de l'animation : [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr), convention n° 32-46
- [2] STAT-Info n° 03-06 Les diplômes de l'animation dans le secteur « jeunesse » de 1998 à 2002
- [3] STAT-Info n° 01-04 Les diplômes délivrés par le MJS de 1994 à 2000
- [4] STAT-Info n° 7 décembre 2000 Les diplômes professionnels délivrés en 1999 par le MJS
- [5] STAT-Info n° 05-03 100 000 diplômes professionnels sportifs ont été délivrés depuis 1995

**TABLEAU 6**Évolution du nombre de diplômes délivrés  
entre 1995-1998 et 2000-2003

	BAFA		BAFD		BAPAAAT		BEATEP		DEFA	
	1995 à 1998	2000 à 2003								
Île-de-France	36 083	32 278	1 640	1 468	821	934	607	1 260	193	141
Rhône-Alpes	22 049	19 610	900	752	498	339	420	723	142	106
Nord-Pas-de-Calais	17 329	22 970	881	822	68	163	303	720	113	100
PACA	16 534	17 447	863	580	826	787	643	1 319	96	110
Pays-de-la-Loire	13 514	11 611	505	495	127	139	275	499	179	150
Aquitaine	10 681	9 908	463	392	369	563	186	300	150	123
Midi-Pyrénées	10 364	10 604	565	429	172	268	273	576	104	87
Centre	9 589	7 874	401	342	47	41	146	326	31	35
Languedoc-Roussillon	8 990	6 416	374	461	288	397	331	735	37	67
Bretagne	8 351	11 570	426	361	131	222	267	562	189	146
Picardie	7 343	6 827	262	247	156	304	135	254	20	10
Poitou-Charentes	6 427	5 740	227	184	236	54	106	270	42	57
Alsace	5 967	4 756	230	146	119	111	29	123	21	18
Champagne-Ardenne	5 836	5 031	208	156	51	37	117	230	20	19
Lorraine	5 228	8 797	364	409	48	121	139	201	65	61
Auvergne	4 929	4 387	209	166	241	92	137	190	14	5
Basse-Normandie	4 823	4 552	196	184	70	69	131	403	12	10
Franche-Comté	4 653	3 946	255	176	431	313	155	195	31	14
Haute-Normandie	4 543	5 327	293	213	203	169	139	597	49	66
Bourgogne	4 291	4 739	201	164	154	173	92	272	31	33
Limousin	1 925	2 177	70	71	0	51	33	113	5	7
Corse	333	267	8	17	8	4	45	81	7	10
<b>France métropolitaine</b>	<b>209 782</b>	<b>206 834</b>	<b>9 541</b>	<b>8 235</b>	<b>5 064</b>	<b>5 351</b>	<b>4 709</b>	<b>9 949</b>	<b>1 551</b>	<b>1 375</b>
Guadeloupe	1 752	1 848	66	81	39	54	19	123	5	3
Guyane	321	442	7	15	0	1	0	83	4	1
Martinique	1 017	2 439	0	29	8	53	31	79	0	1
Mayotte	20	104	0	31	0	0	0	0	0	0
Nouvelle Calédonie	799	772	48	63	15	0	6	7	0	5
Polynésie française	440	799	9	24	0	0	0	5	2	2
Réunion	2 239	2 079	96	90	441	196	146	101	12	10
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	9	0	11	0	0	0	0	0	0
Wallis-et-Futuna	0	64	0	2	0	0	0	0	0	0
<b>DOM-TOM</b>	<b>6 588</b>	<b>8 556</b>	<b>226</b>	<b>346</b>	<b>503</b>	<b>304</b>	<b>202</b>	<b>398</b>	<b>23</b>	<b>22</b>
<b>France entière</b>	<b>216 370</b>	<b>215 390</b>	<b>9 767</b>	<b>8 581</b>	<b>5 567</b>	<b>5 655</b>	<b>4 911</b>	<b>10 347</b>	<b>1 574</b>	<b>1 397</b>
Part des DOM-TOM	3 %	4 %	2 %	4 %	9 %	5 %	4 %	4 %	1 %	2 %

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Lecture : Au total entre 1995 et 1998, la région Île-de-France a délivré 36 083 BAFA.

**STAT-INFO** est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.**Directeur de publication** : Hervé Canneva, Directeur du personnel et de l'administration**Rédacteur en chef** : Dominique Crosnier, Chef de la Mission Statistique**Secrétariat de Rédaction** : Myriam Claval**Direction artistique et maquette** : Véronique Frouard, Imprimerie Nationale**Site internet** : [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)**Adresse administrative** : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13**Adresse électronique** : [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) - Tél. : 01 40 45 92 96